

**Madame Ludivine FERAL**  
19 rue des Gardes  
75018 Paris

**Madame et Monsieur PATEL**  
2 avenue Alfred Lesieur  
93500 PANTIN

**QUITTANCE DE LOYER**

Délivrée le 5 avril 2017

Pour la période du 1er au 30 avril 2017

Adresse de la location : 2 av. Alfred Lesieur, 2ème étage, 93500 PANTIN

Montant du loyer (en chiffres) : 750 euros

Loyer	680,00 €
Provisions sur charges	70,00 €
<b>Total</b>	<b>750,00 €</b>

Je soussigné Madame FERAL, propriétaire du logement désigné ci-dessus, déclare avoir reçu de Madame et Monsieur PATEL la somme de sept cent cinquante euros au titre du paiement du loyer et des charges des locaux qu'ils occupent à l'adresse désignée ci-dessus pour la période du 1er au 30 avril 2017.

Donne quittance sans préjudice du terme courant et sous réserve de tous mes droits.

À Pantin le 5 avril 2017

Signature



*Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du montant du présent terme. Elle est à conserver pendant cinq ans par le locataire (article 2224 du Code civil).*